

Sécurité des enfants aux entrées et sorties d'écoles



Pour vous et avec vous, la sécurité à la sortie des écoles

Les actions déjà entreprises :

- Prise en charge de la sécurité des enfants à la sortie des écoles matin et soir pour l'ensemble des groupes scolaires et des écoles isolées.
- Interventions assurées par le personnel municipal (Les concierges, les policiers municipaux sur les axes ciblés comme les plus sensibles) et par les agents de la Régie de Quartiers Diagonale.
- Aménagement de voirie à la sortie des écoles (ralentisseurs, barrières, signalisation, élargissement de trottoir, modification de sens de circulation) après réunion de concertation dans chaque école.
- Actions éducatives et de sensibilisation des enfants à la sécurité routière, avec intervention de spécialistes dans les classes en matière de voirie et de code de la route.